

# PSC1

## Prévention et Secours Civiques de niveau 1

> Première formation ou remise à niveau

Wattignies ou sur demande 



Le PSC1 s'adresse à toute personne de plus de 10 ans qui doit acquérir les savoirs et compétences nécessaires pour prévenir une situation de danger, se protéger et porter secours.

Certificat de compétences de l'unité d'enseignement  
 « Prévention & Secours Civiques de niveau 1 »

### Objectifs

- + Acquérir les compétences nécessaires pour exercer l'activité de « Citoyen de sécurité civile »
- + Protéger la victime et les témoins
- + Alerter les secours d'urgence adaptés
- + Empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours

### Atouts pédagogiques

- + Théorie et cas pratiques nombreux
- + Matériel à disposition
- + Le CREPS fait partie de l'Équipe Pédagogique Nationale de Secourisme et est précurseur des évolutions en termes de formations
- + Des formateurs experts

### Métier

Le PSC1 est nécessaire pour intégrer toutes formations relevant de la Jeunesse et des Sports.



**Céline STUYVAERT**

Coordonnatrice du PSC1 ou remise à niveau  
[celine.stuyvaert@creps-wattignies.sports.gouv.fr](mailto:celine.stuyvaert@creps-wattignies.sports.gouv.fr)

**Gestion et suivi administratifs**

[formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr](mailto:formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr)



## PREMIÈRE FORMATION

- + Durée de la formation : 7 h
- + Environ 15 sessions organisées dans l'année
- + Sur demande pour intervention en entreprise ou collectivités

Accueil, présentation de la formation aux stagiaires

- Partie 01 : L'alerte et la protection des populations
- Partie 02 : La protection
- Partie 03 : L'alerte
- Partie 04 : L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Partie 05 : Les hémorragies externes
- Partie 06 : Les plaies et les brûlures
- Partie 07 : Le traumatisme
- Partie 08 : Le malaise
- Partie 09 : La perte de connaissance
- Partie 10 : L'arrêt cardiaque

Évaluation de la formation et clôture de la formation

## REMISE À NIVEAU

- + Durée de la formation : 3 h
- + Sur demande pour intervention en entreprise ou collectivités

- Partie 01 : L'alerte et la protection des populations
- Partie 02 : La protection
- Partie 03 : L'alerte
- Partie 04 : L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Partie 05 : Les hémorragies externes
- Partie 06 : Les plaies et les brûlures
- Partie 07 : Le traumatisme
- Partie 08 : Le malaise
- Partie 09 : La perte de connaissance
- Partie 10 : L'arrêt cardiaque

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique de secourisme